

TÉLÉVISION**« Écouter ces femmes, c'est notre devoir »**

Dans « Rwanda : le Silence des mots », ce samedi sur Arte, l'écrivain Gaël Faye et le journaliste Michaël Sztanke ont recueilli les témoignages de trois Tutsies qui racontent avoir été violées par des soldats français en 1994.

PROPOS RECUEILLIS PAR
PAULINE CONRADSSON



« **ON PENSAIT** naïvement que le Blanc était un sauveur et qu'il apportait forcément la paix, mais nos problèmes ont empiré », souffle Concessa. « Ils te sortaient de la tente et faisaient de toi ce qu'ils voulaient », rapporte Marie-Jeanne. « Leurs désirs étaient des ordres. Se mettre à quatre pattes, lever la jambe, on s'exécutait », précise Prisca. Trois femmes tutsies racontent les viols qu'elles ont subis en 1994 par des militaires français au Rwanda. Elles ont confié leur histoire au chanteur et écrivain franco-rwandais Gaël Faye et au journaliste Michaël Sztanke.

Elles étaient réfugiées dans les camps de Murambi ou Nyarushishi, encadrés par des soldats de l'opération Turquoise, au cœur du génocide qui fit près d'un million de morts. Dans « Rwanda : le Silence des mots », documentaire puissant et pudique, ce samedi sur Arte (à 18 h 35), elles retournent pour la première fois sur les lieux.

Six femmes ont porté plainte devant la justice française entre 2004 et 2014. Le dossier est toujours en cours d'instruction au pôle génocide et crimes contre l'humanité du tribunal de grande instance de Paris. « Aucun militaire n'a été mis en examen. Dans ce contexte nous n'avons pas de

commentaires à faire », nous indique Hervé Grandjean, porte-parole du ministère des Armées, en rappelant que « l'opération Turquoise a permis de sauver des dizaines de milliers de personnes ».

Comment est né ce film ?

MICHAËL SZTANKE. J'avais réalisé le film « Rwanda, chronique d'un génocide annoncé » sur la responsabilité de la France au Rwanda, et j'avais entendu parler de l'histoire de ces femmes. Je voulais en faire un documentaire spécifique. J'ai proposé à Gaël, membre du CPR (Collectif des parties civiles pour le Rwanda), qu'on y travaille ensemble.

GAËL FAYE. Je sentais qu'on entrait dans un autre temps des relations franco-rwandaïses et qu'on orchestrait de façon un peu trop parfaite la nouvelle entente. On reconnaît les responsabilités, on passe l'éponge, en disant que tout est de la faute des politiques et que les militaires ne sont responsables de rien. J'ai trouvé ça indécent, sachant qu'il y avait ces plaintes à l'instruction. Quand Michaël m'a parlé du projet, je me suis dit qu'il fallait absolument le faire. Donner un visage à ces gens.

Comment avez-vous travaillé avec ces femmes ?

M.S. On voulait leur donner le plus de place possible. Qu'on s'attache à elles, au-delà de

l'horreur qu'elles ont vécue. Elles sont aussi des femmes du présent qui doivent vivre avec ce lourd passé. Il y a eu un long travail de mise en confiance, on est allés les voir régulièrement.

Elles ont porté plainte devant la justice française...

M.S. Cela montre que leur démarche est accueillie par la justice française, qu'elle n'est pas rejetée. Nous, on n'attaque personne, on recueille la parole de femmes qui ont porté plainte contre l'armée. La réalité des faits, on ne peut pas douter de ça. Quel intérêt auraient des femmes à inventer ces actes ? La justice a estimé qu'il y avait assez de preuves pour ne pas classer le dossier. Sur d'autres événements au Rwanda, il y a eu un non-lieu pour l'armée. Pas pour celui-ci.

G.F. Un procès doit avoir lieu, pour comprendre aussi pourquoi de jeunes soldats ont pu avoir cette lecture du terrain sachant que l'État français soutenait le régime hutu. Qu'est-ce qu'on leur a raconté, comment ont-ils été briefés ? Comment se fait-il que la femme tutsie, c'est celle qu'il fallait violer ?

Vous parlez d'un système organisé...

G.F. Dans le camp de Nyarushishi, ces femmes racontent des viols en réunion.

Quasiment tous les soirs, elles étaient raflées dans leur tente, la nuit. Prisca, dans un camp à des kilomètres de là, avec d'autres régiments, décrit la même chose. Ça interroge. Pour nous, ce n'est pas possible que la hiérarchie ne soit pas au courant. Elles disent toutes la même chose, sans se connaître. Ce n'est pas un acte isolé d'un soldat. Il y a six plaintes, mais ça concerne bien plus de femmes.

Mais le dossier, dix ans après, est toujours en cours d'instruction...

G.F. C'est une vraie interrogation qu'on a en tant que citoyen français, un président se déplace là-bas (Macron s'est rendu au Rwanda en 2021 et a reconnu la responsabilité politique de la France), il y a un rapport (Duclert, une commission d'historiens qui a conclu à « un ensemble de responsabilités lourdes et accablantes » de Paris), mais on ne parle pas de ces femmes. On raconte une histoire sur une armée exemplaire. Elles, elles disent des choses extrêmement graves sur nos hommes, notre armée. Elles parlent des soldats, peuvent les reconnaître, donnent des prénoms...

M.S. Il y a un angle mort, c'est la vie de ces soldats dans les camps de réfugiés. Ces femmes attendent depuis dix ans. C'est notre devoir de les écouter. La justice leur per-

mettra de faire leur deuil, qui n'est pas possible tant qu'il n'y a pas eu de reconnaissance de ce qu'elles ont subi.

G.F. Un procès permet que la honte change de camp.

Pourquoi rien ne bouge ?

G.F. L'Afrique, le Rwanda, c'est loin. Si la même chose se passait en Ukraine, je pense qu'on se sentirait plus concerné. Ce génocide, c'est une page de l'histoire de France. On a eu un rôle là-bas, il faut qu'on s'interroge.

Vous dites dans le film : « L'histoire d'un génocide ne finit jamais de s'écrire »...

G.F. Il faut que les Français l'entendent. Ça va continuer. Mes filles, les filles de mes filles continueront à parler de cette histoire, dans cinquante

ou cent ans. Les Arméniens, les enfants de la Shoah, on en parle, et on apprend toujours de nouvelles choses.

La reconnaissance de la responsabilité de la France par Macron en mars 2021 et le rapport Duclert qui a suivi ont-ils fait avancer les choses ?

G.F. Le discours d'Emmanuel Macron a ouvert une porte qui peut se refermer. Il nous a fait gagner dix ans. Le dossier rwandais, c'est le gros caillou dans la chaussure de la France.

M.S. Et du Parti socialiste, de la mémoire de Mitterrand ! Pourquoi en 1 200 pages du rapport, censé expliquer le rôle et la position de la France dans ce génocide, pas une n'explique ce que les militaires faisaient dans ces camps ? L'histoire n'est pas terminée.

On parle seulement aujourd'hui de viols pendant la guerre d'Algérie par l'armée française. Il y a besoin de temps pour que la parole se délie.

Qu'espérez-vous ?

G.F. Il y a eu des #MeToo pour plein d'institutions, pourquoi pas pour l'armée ? Ce qui serait miraculeux, c'est que des militaires témoignent. Cet épisode-là, c'est l'ultime tabou. Les avocats attendent ça, un soldat qui sorte du rang.

■ « Rwanda : le Silence des mots », documentaire de Michaël Sztanke et Gaël Faye (52 minutes).



Ces Tutsies racontent leur histoire face à la caméra. Entre 2004 et 2014, six femmes ont porté plainte devant la justice française.



Le journaliste Michaël Sztanke et l'écrivain franco-rwandais Gaël Faye.